## **JOURNAL INTIME**

« [L'auteur de journal intime] s'épie de jour en jour pour tenter de se comprendre tout autant que de se connaître, opposant au relatif et à un sentiment d'évanescence le seul absolu qui lui reste, le sentiment de son existence. »

Alain GIRAUD, (Le journal intime, PUF, 1963, 1988, p. XVI.)

« ... On écrit pour surmonter une crise. Pour aider sa mémoire. Pour guider sa vie . On tient un journal de ses vacances. De ses amours. Ou le journal de l'éducation de ses enfants, etc. On écrit aussi parfois pour écrire, pour essayer ses idées, jouer avec les mots et les émotions. C'est cela sans doute, le vrai journal intime. Intime par son contenu, et surtout par sa fonction. C'est la plante naturelle, non greffée et bouturée de littérature, une vigne vierge proliférante très différente de la "variété" cultivée, produite en serre, qu'est le journal d'écrivain, variété que l'on vend en petits pots tous les automnes et tous les printemps... »

Philippe LEJEUNE,

(« Cher cahier » témoignages sur le journal personnel, Gallimard, 1983, pp. 11-12.)

# MÉMOIRE

« Parce que la mémoire est souvent fugitive et pour ne pas dépenser une partie de notre attention à la raviver pendant que nous sommes occupés par d'autres pensées, l'art a découvert fort à propos l'usage de l'écriture. Fort du secours de celle-ci, nous ne confierons ici absolument rien à la mémoire, mais laissant notre fantaisie libre et toute entière aux idées présences nous représenterons sur du papier tout ce qu'il faudra retenir. »

DESCARTES,

(Regulae ad directionem ingenii, XVI a.)

« Dans les sociétés occidentales, dès que les groupes humains ont acquis une certaine complexité, l'écriture a permis d'emmagasiner tout ce que la mémoire individuelle ne permettait plus de conserver. Son rôle de stockage de l'information n'a pas été seulement au service de la société, mais de l'individu et encore plus de celui qui assumait une fonction sociale et un pouvoir. »

Albert MOYNE,

(Le carnet d'adresses, L'Harmattan, 1989, p. 13.)

#### **OBSERVATION**

« Une science humaine reste une science et l'observation détachée ne saurait, à elle seule, amener le contact ; peut-être, par définition, implique-t-elle même le contraire, l'attitude d'esprit propre à l'observation étant une objectivité impartiale ennemie de toute effusion. »

Michel LEIRIS,

(L'Afrique fantôme, Gallimard, 1934, 1981, p. 8.)

### **PUBLICATION**

« Je pense que l'éclairage psychologique et affectif qu'apportent les journaux, les lettres et les autobiographies permet de pénétrer plus avant dans l'indiviualité de l'homme... A travers la connaissance de l'homme lui même, de ce qu'il a vécu et senti, on est souvent amené à un contact plus direct avec l'œuvre et à une compréhension accrue. C'est pourquoi je considère que, lorsque l'on est en possession du journal ou de l'autobiographie d'un homme éminent, ces "matériaux touchant sa vie intérieure, son quotidien et le travail de sa pensée, sa démarche créatrice devraient être publiés, dans l'intention bien délibérée de dévoiler sa personnalité, en relation avec l'œuvre accomplie". »

Valette MALINOWSKA,

(Préface au Journal d'ethnographe, de Bronislaw MALINOWSKI,

Seuil, 1985, p. 18.)

## REPORTAGE

« Le journal est redevable à Théophraste Renaudot de ses origines, encore que d'autres, plus anciens, tels les chroniqueurs du Moyen-Âge, puissent y prétendre. Mais alors que la chronique joue avec la durée, l'étire ou la ramasse à son gré, s'écrit après coup et agence les faits en fonction de leur dénouement, le journal, au sens strict du terme, s'astreint à consigner l'événement au jour même de sa survenue, dans l'ignorance de ses prolongements. On voudrait insister sur cette distinction, triviale en soi dans la mesure où elle induit deux techniques d'écriture très différentes qui font participer la chronique de la narration et le journal du reportage. »

Patrick BERTHIER, (« Les origines navales du journal de bord »,

Pratiques de formation n° 10, déc. 1985.

# SPÉCIFICITÉ DE L'EXPÉRIENCE PERSONNELLE

« Moi seul. Je sens mon cœur, et je connais les hommes. Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. Si je ne vaux pas mieux, au moins je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu. »

Jean-Jacques ROUSSEAU, (Les confessions)

#### TEXTE/HORS TEXTE

« L'intimité nous inquiète lorsqu'elle surgit dans une œuvre qui ne lui a jamais conféré une existence scientifique. Elle est éjectée dans un horstexte qui sera éventuellement publié à part, plus tard. L'autocensure fait partie du travail du diariste avant, pendant ou après l'enregistrement. La censure des héritiers, des exécuteurs, de l'institution scientifique, de l'institution culturelle, de l'institution éditoriale, vient ensuite. L'intertexte intimiste est supportable à très faible dose dans le texte officiel destiné à produire un nom d'auteur. Le rapport entre le texte (T) et le hors texte (HT) est très variable. C'est ce qui fait l'infinie richesse de la littérature diaristique, qu'il s'agisse du journal de terrain, de recherche, intime, externe ou plus généralement du journal d'un écrivain. Les positions respectives du HT et du T produisent, par le devenir des deux éléments, par le jeu de la présence/absence de la contiguïté/noncontiguité, etc., une sorte d'hypertexte invisible, à construire par le lecteur-chercheur. Effets de surimpression, de trompe-l'œil, d'anamorphose, d'échange entre la figure et le fond, d'hologramme, de mise en abîme. »

> René LOURAU, (Le journal de recherche, Méridiens Klincksieck, 1988, pp. 13-14.)

> > Points de vus recueillis par Rémi HESS

# **NOTES CRITIQUES**

BONE T.R., Mc CALL J. (eds) (1990). — Teacher Education in Europe: The Challenge Ahead. Glascow: Jordanhill College. — 393 p.

« L'éducation est la clé d'une nouvelle Europe. » C'est sans doute un cliché éculé pour les praticiens de l'éducation, mais c'est devenu une réalité humaine pour ceux qui ont pris part en septembre 1990 au Congrès de Jordanhill. 225 participants, venus de 25 pays d'Europe et de trois pays non-européens, se sont réunis pour mettre en commun leurs expériences et discuter des politiques et de l'évolution de l'édu-cation avec des collègues de pays aussi éloignés que l'Islande et Israël, la Finlande et le Portugal, l'Irlande et l'Union soviétique.

#### Diversité

L'éventail des approches de la formation des maîtres dans les pays représentés au Congrès a démontré la diversité des pratiques nationales. La formation n'a pas partout la même durée : pour les professeurs d'école, trois ou quatre années sont la norme, mais pour les professeurs du secondaire, cela peut aller de cinq années d'études, à la fois universitaires et pédagogiques, en Belgique, à trois années éventuelles en Italie - études uniquement universitaires sans formation professionnelle. La formation ne se fait pas partout au même endroit : dans quelques pays, on trouve des établissements monovalents, consacrés uniquement à la formation des maîtres, mais dans d'autres, en nombre croissant, les établissements sont soit de style universitaire, soit même des universités polyvalentes. La formation diffère aussi quant au statut : en règle générale, la formation des maîtres se fait dans le contexte universitaire et on y accède grâce au « baccalauréat ». Cependant les instituteurs italiens sont formés dans des établissements de deuxième cycle, les « Istituti magistrali » et ils complètent leurs études par la « maturità », équivalent du « baccalauréat » (1).

On en concluerait facilement que la diversité des pratiques engendre la confusion et entrave le dialogue. Les participants ont en fait pensé tout le contraire, comme l'a bien exprimé Friedrich Busch, de l'Université d'Oldenbourg. Comme il nous l'a rappelé : « Les États membres restent indépendants et responsables de la politique de l'éducation dans le cadre national ». Une Europe intégrée doit prôner la diversité et non imposer à ses membres un lit de Procuste éducatif.

Cependant, spontanément, des lignes de convergence apparurent, même lorsqu'à première vue les changements avaient l'air d'aller dans des directions opposées. Raymond Bourdoncle décrivit l'intégration de la formation des instituteurs en France dans les nouveaux « Instituts universitaires de formation des maîtres ». De son côté, Anne Vergbruggen-Aeltermann dégagea le risque que l'environnement universitaire ne dévalorise en Belgique les aspects pédagogiques de la formation. Cependant même lorsque des pays voisins semblent connaître une évaluation divergente, une lecture plus serrée des textes montre moins un conflit d'orientation que des tentatives spontanées pour corriger des déséquilibres et tendre vers un juste milieu.

#### Démarches communes

Des aires communes bien enracinées ont été mises en lumière dans l'allocution de Sir William Taylor, Président du Conseil pour l'accréditation dans la formation des maîtres en Angleterre et au Pays de Galles. Comme il l'a souligné, les démarches et les contenus peuvent changer, voire converger, à l'intérieur de structures qui restent différentes. On peut s'exagérer les différences entre les systèmes parce qu'on perçoit facilement les structures, alors qu'on peut très bien négliger les similitudes entre les démarches et les contenus. Connaissant l'intégration des Écoles normales dans les IUFM français, nous pouvons tenter de juger du succès éventuel de l'intégration de la formation des maîtres à l'université en Espagne, de même que nous pouvons construire des modèles de l'avenir possible des Collèges écossais d'éducation - autonomes -, ou des Pädagogischen Hochschulen allemandes. Ces comparaisons se font facilement dans le cadre d'un débat public. Il est moins aisé d'analyser le contenu des programmes de ces établissements ou d'évaluer la qualité des interactions en classe. C'est pourtant dans ces démarches que peuvent se produire maintenant les changements les plus significatifs.

# La dimension européenne

Le nouvel environnement européen, associé à la mise en œuvre de l'Acte unique européen, est un facteur de changement majeur. Hyvel Jones, Directeur de la Task Force « Ressources humaines, éducation, formation et jeunesse », de la Commission européenne, nous a détaillé l'essentiel de la pensée européenne. Il a mis en relief les préoccupations